

Décision

Générale

colonial

Décision n° 32-268-1919 Congé.

n° 32-268-1919

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

25 février 1919

Numéro JO

n° 268 du 28/02/1919

Date du numéro

28 février 1919

TEXTE INTÉGRAL

Le soldat infirmier Migaud, de la section des infirmiers coloniaux, en service hors cadres à Djibouti, sera rapatrié pe le premier paquebot des Messageries Maritimes qui quittera Djibouti à destination de Marseille.